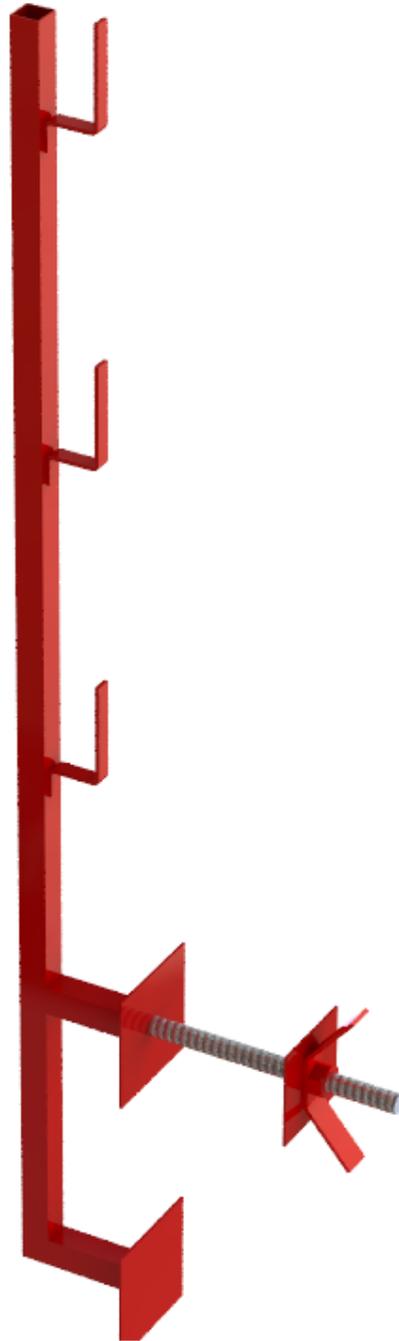




**SO.DI.MAT**  
MATÉRIEL DE BÂTIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

**DOCUMENTATION  
TECHNIQUE**

# PROTECTION PLAQUÉE PIGNON MONOBLOC



Date de modification : 13/03/2025

**SO.DI.MAT** *Le partenaire de vos chantiers*

29, Avenue de l'Éguillette - B.P. 50779 - PA du Vert Galant  
Saint Ouen L'Aumône 95004 CERGY PONTOISE CEDEX  
<https://www.sodimat-sa.fr>

**Nous contacter :**

Tél. : +33 1 34 02 27 22

Fax : +33 1 34 02 27 72

Mail : [contact@sodimat-sa.fr](mailto:contact@sodimat-sa.fr)



**INFORMATIONS.....3**

**PRESENTATION.....4 - 5**

**MONTAGE .....6 - 9**

**MAINTENANCE ET DÉMONTAGE..... 10**

**INSTRUCTIONS ..... 11**



Les instructions suivantes sont adressées aux distributeurs qui seront tenus de les fournir à l'acquéreur au moment de la fourniture du produit.

Avant toute utilisation de la **Protection plaquée pignon monobloc** et de ses accessoires, le revendeur devra fournir une copie des présentes instructions.

Une utilisation impropre peut entraîner de graves dangers pour la sécurité de l'utilisateur ou de tiers ainsi que des dommages au produit et autres objets.

Le présent manuel d'utilisation a pour but de donner les indications pour le bon montage, démontage et l'emploi au personnel qui travaille avec ce produit.

Les instructions contenues dans ce manuel doivent être respectées, en particulier celles qui indiquent les charges, les configurations, les méthodes de montage, utilisation et démontage.

## **Limitation des responsabilités**

SO.DI.MAT n'assume aucune responsabilité concernant les conséquences liées à une utilisation impropre, à un manquement dans l'application des mesures de sécurité, aux utilisations anormales et non conformes, tout comme pour les conséquences dues au démontage, modification ou substitution d'éléments non fournis par SO.DI.MAT.

SO.DI.MAT ne répond pas en cas de dommages entraînés par une utilisation non conforme ou abusive aux prescriptions données sur la nature du produit.

Les produits peuvent être sujets à usure et casse s'ils sont utilisés dans des conditions extrêmes ou différemment de leur utilisation normale.

En cas de non application des présentes instructions, SO.DI.MAT ne pourra être tenu pour responsable d'une usure précoce ou de rupture/casse des produits.



## Garde-corps temporaires en rive de pignon pour toitures inclinées

Conçus pour sécuriser les zones de travail en hauteur, nos garde-corps temporaires offrent une protection efficace contre les chutes lors de la construction ou de la rénovation de bâtiments. Ils garantissent la sécurité des ouvriers en bord de toiture, notamment en rive de pignon, où les risques de chute sont accrus.

Nos systèmes de protection répondant aux exigences des normes en vigueur, notamment la **NF EN 13374** relative aux garde-corps temporaires, classant ces équipements selon leur capacité à sécuriser les surfaces inclinées. Pour les toitures fortement pentues, nos garde-corps répondent aux exigences de la **classe C**, garantissant une résistance et une stabilité adaptées aux conditions de travail sur chantier.

Conformément aux **articles R4323-59 à R4323-60 du Code du travail**, l'installation de garde-corps temporaires est une priorité pour assurer la protection collective des travailleurs en hauteur.

Faciles à installer et robustes, ces garde-corps sont spécialement conçus pour les travaux sur toitures inclinées. Ils s'utilisent avec nos **planches en bois traité de 3,00 m (Réf : PGC942)**, assurant une barrière fiable et répondant aux exigences de sécurité sur chantier.

**Optez pour une solution de protection temporaire performante, répondant aux exigences de la réglementation en vigueur et assurant un environnement de travail plus sûr.**

## **Les 3 classes de garde-corps selon la norme NF EN 13374**

La norme divise les garde-corps en **trois catégories** en fonction de l'inclinaison de la surface de travail et des contraintes auxquelles ils doivent résister :

**Classe A** (pour les surfaces plates ou à faible pente  $\leq 10^\circ$ )

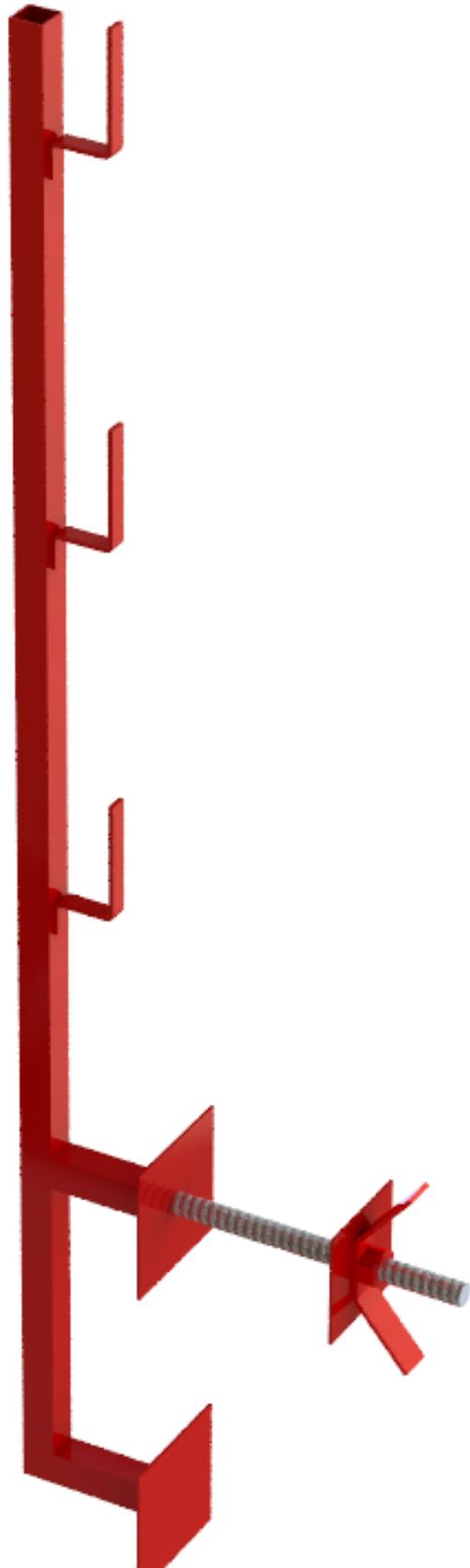
- Résiste à une **pression statique verticale et horizontale**.
- Convient pour les toits plats, les dalles en béton ou les plateformes de travail.

**Classe B** (pour les pentes  $\leq 30^\circ$  ou jusqu'à  $60^\circ$  sous certaines conditions)

- Doit supporter à la fois une **pression statique** et un **impact dynamique modéré** (comme une personne qui chute en glissant).
- Utilisé pour des toits légèrement inclinés ou des structures nécessitant une protection intermédiaire.

**Classe C** (pour les pentes  $> 30^\circ$  et jusqu'à  $45^\circ$  ou plus selon les tests)

- Conçu pour arrêter une personne qui glisse sur une surface fortement inclinée.
- Doit absorber des **forces dynamiques élevées** (chute d'une personne en mouvement).
- Utilisé principalement sur des **toitures très inclinées** ou des structures exposées à des risques de chute avec élan.



## UTILISATION

Destinée à sécuriser une zone de travail et à protéger des chutes lors de la construction d'un bâtiment.

S'utilise avec nos planches bois traité de 3.00 m (Réf : PGC942).

## DOMAINE D'APPLICATION

Sécurité Collective

## SECTEUR D'ACTIVITÉ

Construction, travaux de maçonnerie

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

**Hauteur totale** : 1.40 m

**Hauteur garde-corps** : 1.20 m

**Diamètre de la tige filetée** : 24 mm

**Poids** : 7 Kg

**Conditionnement** : à l'unité ou 100 pièces sur une palette.

Référence produit :  
**PV1009M**



## **Procédure de montage des garde-corps temporaires en rive de pignon pour toitures inclinées**

### **PHASE 1** Préparation du matériel et de la zone de travail

#### **Matériel nécessaire :**

- Ensemble garde-corps temporaires répondant aux exigences de la **norme NF EN 13374 (Classe C)**
- Planches en bois traité de **3,00 m (Réf : PGC942)** ou planche bois épaisseur = 27 mm équivalente
- **Plateforme de travail sécurisée** (ex. échafaudage fixe ou roulant, nacelle élévatrice si nécessaire)
- Équipements de protection individuelle (EPI) : harnais de sécurité, longe, casque, gants, chaussures antidérapantes
- Outils : perceuse, marteau, niveau à bulle, mètre ruban

#### **Vérifications avant installation :**

- S'assurer que la structure support (Parpaing, brique, ...) est **solide** et peut supporter les points de fixation
- Installer une **plateforme de travail adaptée** (ex. échafaudage avec garde-corps, plancher stable et accès sécurisé) pour faciliter le montage en hauteur
- Travailler par **conditions météorologiques favorables** (éviter vent fort, pluie, verglas)
- Délimiter la zone d'installation avec une signalisation adéquate



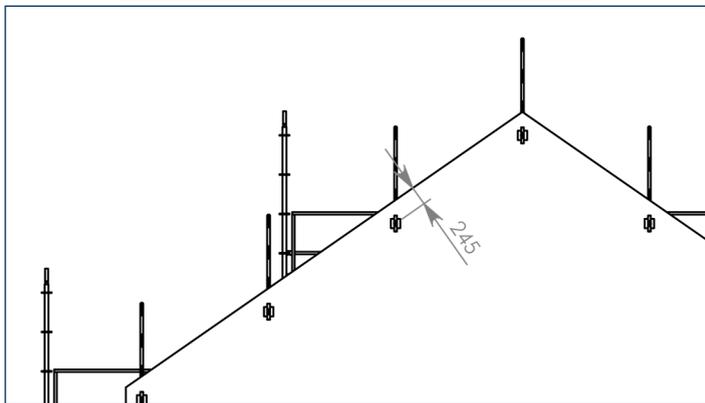
**Exemple de plateforme de travail sécurisée**



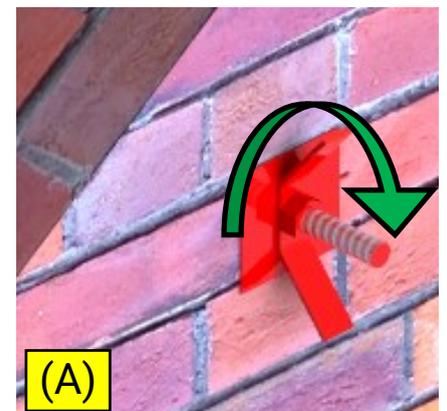
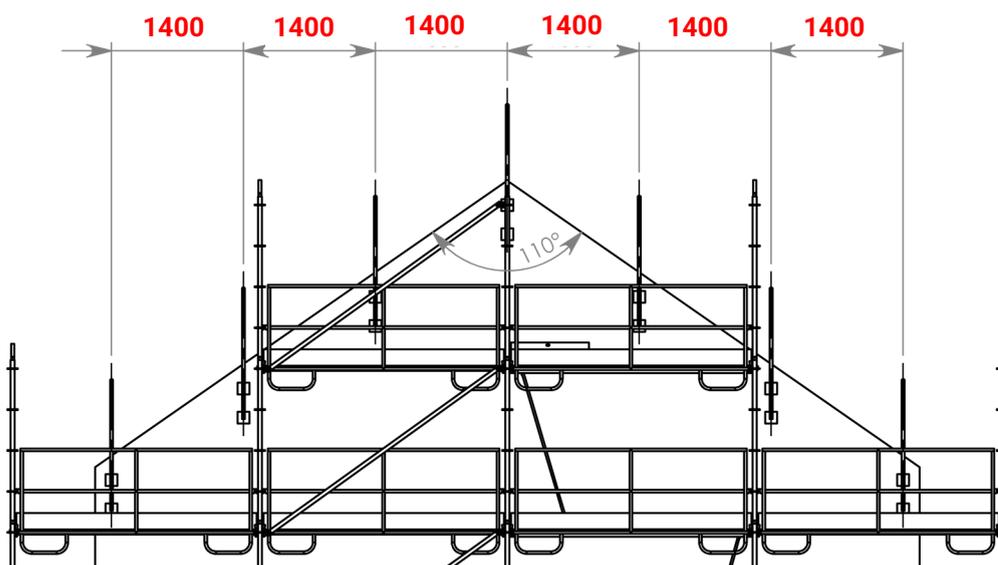
**PHASE 2** Installation des supports de fixation

1. Monter sur la **plateforme de travail sécurisée** (échafaudage ou autre) et s'assurer qu'elle est bien stable.
2. **Marquer l'emplacement des protections** avec un écartement **maximum de 1400 mm**.
3. **Percer** les trous de fixation en suivant les préconisations du fabricant.
4. **Insérer** les tiges de la protection, puis les **fixer solidement** à l'aide des **platines et écrous à ailettes (A)** sur la structure porteuse.
5. **Vérifier** l'alignement vertical ainsi que la stabilité de la protection avant d'installer les éléments suivants.

Perçage  $\varnothing$  26 pour le passage de tige



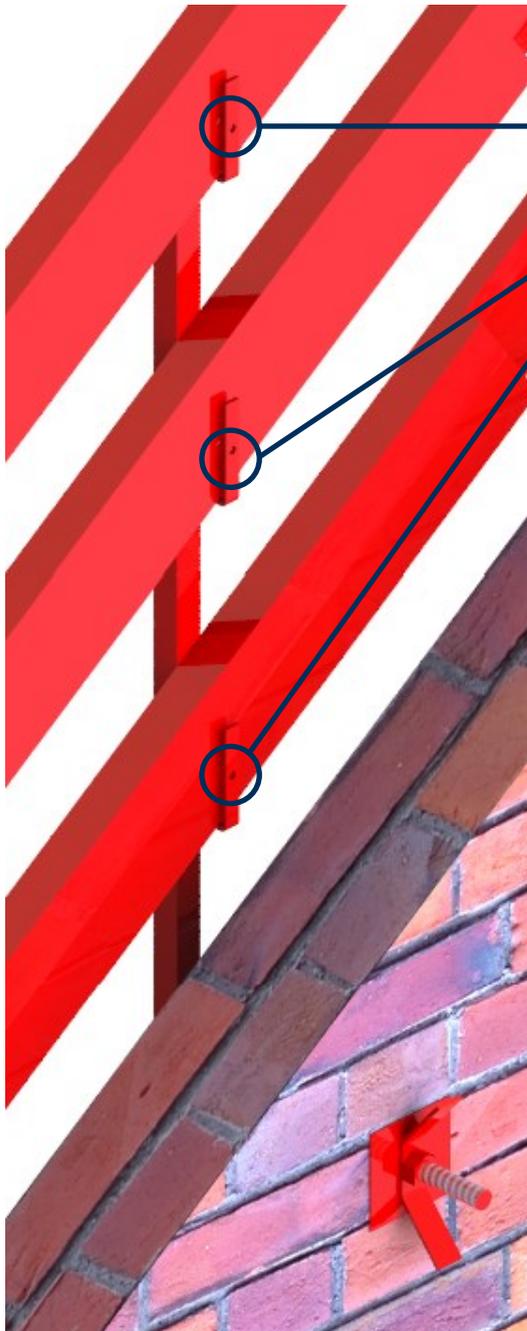
**Attention, écartement maximum des montants : 1400 mm**



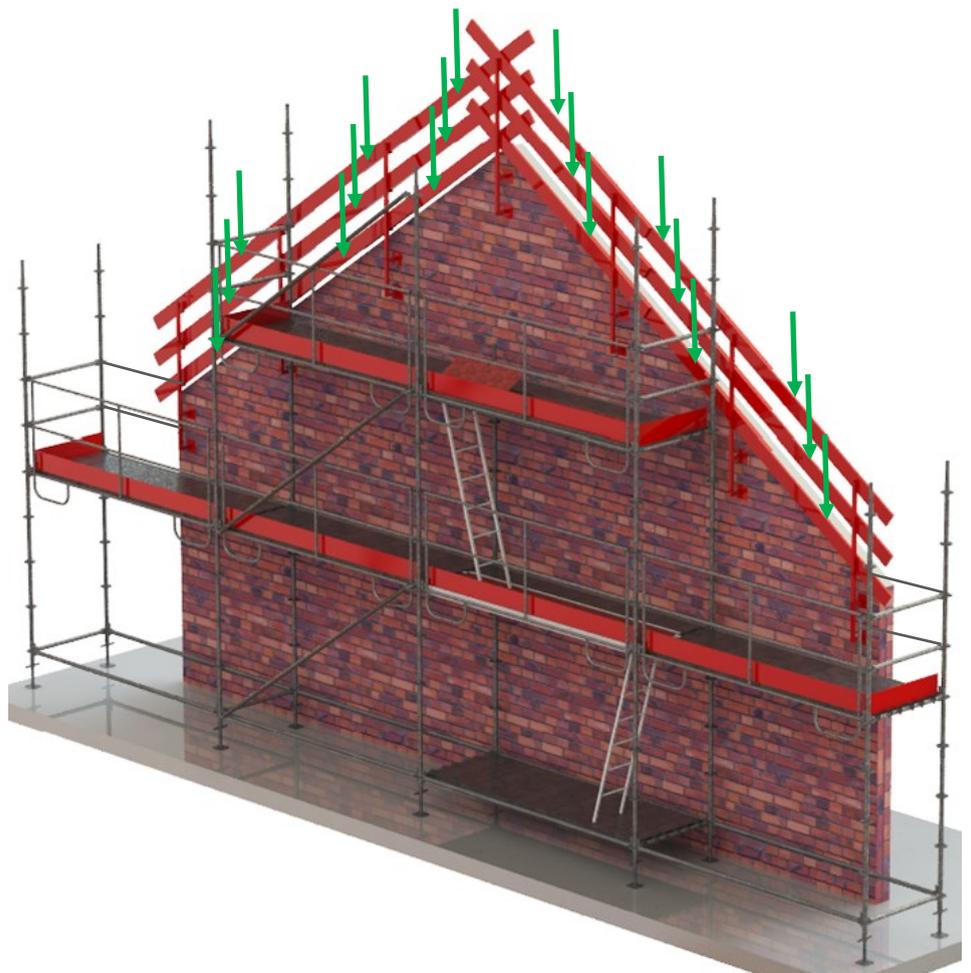


**PHASE 3** Pose des lisses de protection

- Fixer une lisse haute
- Installer une lisse intermédiaire pour empêcher le passage d'un corps
- Placer une plinthe en bas
- Visser ou clouer chaque élément afin de garantir une bonne tenue



Fixer les planches à l'aide des perçages réservés à cet effet.



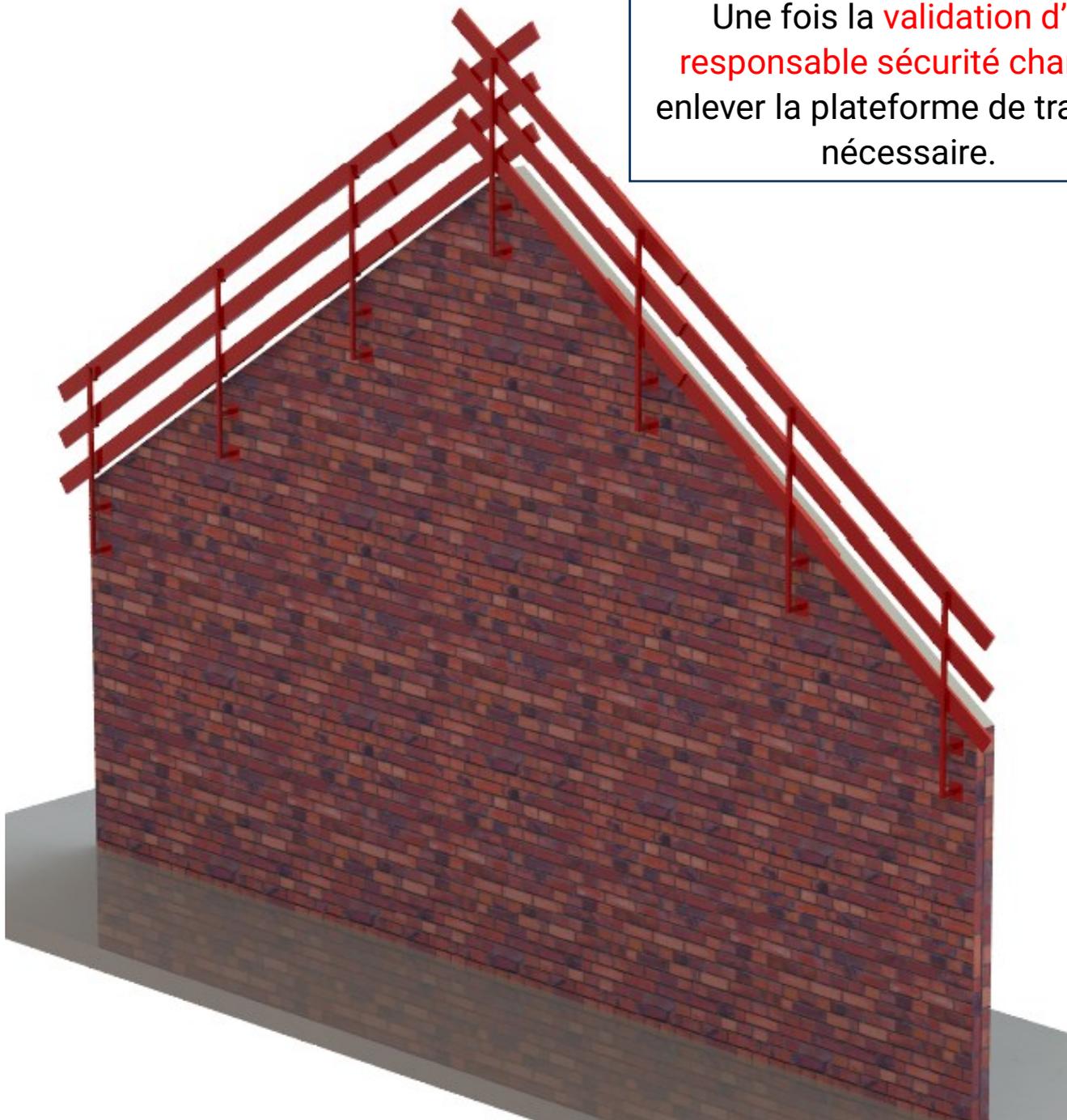


#### **PHASE 4** Vérification et validation de l'installation

Points de contrôle avant utilisation :

- Vérifier que toutes les fixations sont **serrées et sécurisées**
- Contrôler la **rigidité de l'ensemble** en exerçant une pression sur les lisses
- Faire valider l'installation par un **responsable sécurité du chantier**

Une fois la **validation d'un responsable sécurité chantier**, enlever la plateforme de travail si nécessaire.





## Maintenance et démontage en fin de chantier

### Pendant l'utilisation :

- Effectuer des **vérifications régulières** (chaque début de journée ou après des intempéries)
- Remplacer immédiatement tout élément endommagé

### Démontage sécurisé :

1. **Travailler depuis l'échafaudage ou une plateforme stable** pour démonter les éléments en toute sécurité
2. Retirer les **lisses et plinthes** en commençant par le haut
3. Démontez **les protections**
4. Vérifier que la **zone est propre et sécurisée** après le retrait du matériel



## MANUTENTION

- La zone de réception du matériel doit être établie au préalable.
- Le chargement / déchargement du matériel peut se faire à l'aide d'un chariot élévateur ou d'une grue.
- Le matériel doit être regroupé en panier ou cerclé, un contrôle visuel des paniers de stockage est primordial pour s'assurer que le matériel est en sécurité.
- S'assurer que personne ne se trouve sous la charge afin d'éviter tout accident. Avant de lever ou descendre les paniers, il est impératif de contrôler les crochets de sécurité et les élingues.
- Fixer les crochets des élingues aux 4 anneaux de levage situés en bas des paniers.
- Les paniers peuvent être manipulés à l'aide de fourches de levage (chariot élévateur).
- Il est conseillé de cercler les paniers pour toutes les manipulations.

## VÉRIFICATIONS & CONTRÔLES

- Avant l'emploi, l'utilisateur devra vérifier l'état des éléments.
- Les livraisons de matériel devront être vérifiées à leur arrivée sur site (quantité/qualité) afin de s'assurer que le matériel est en parfait état de fonctionnement.
- S'assurer de l'intégrité de tous les éléments. En cas d'éventuelles anomalies ou parties manquantes, ne pas utiliser les produits et signaler le plus rapidement possible le défaut relevé à votre revendeur.
- Vérifier les conditions de sécurité prévues relatives à l'environnement dans lequel on opère.
- Adopter les précautions nécessaires liées aux conditions d'utilisations et les mesures de sécurité.



En outre, nous rappelons que l'usage des gants, casques, lunettes de protection et tous les dispositifs de protection opportuns sont obligatoires.

## CONSEILS GÉNÉRAUX & MESURES PRÉVENTIVES

- Le mélange des matériels est formellement interdit.
- Toutes les règles de sécurité doivent être respectées lors du travail en hauteur afin d'éviter les chutes.
- Les charges autorisées devront être respectées et devront être conformes aux abaques fournis dans la documentation technique du produit.
- S'assurer que le montage, le démontage, le transport, tout comme l'utilisation du produit sont effectués conformément aux réglementations, normes et directives en vigueur.

**TOUS NOS PRODUITS ET  
TOUTES NOS OFFRES SUR :**  
**[www.sodimat-sa.fr](http://www.sodimat-sa.fr)**

29 Avenue de l'Eguillette  
B.P. 50779 - P.A. du Vert Galant  
Saint-Ouen-L'Aumône  
95004 Cergy Pontoise Cedex

**Tél. : +33 1 34 02 27 22**  
**Fax : +33 1 34 02 27 72**  
**Mail : [contact@sodimat-sa.fr](mailto:contact@sodimat-sa.fr)**

S.A. au capital de 310 000€  
RCS Pontoise 402 024 509  
SIRET 402 024 509 00034  
APE 4663Z